

INFORMATION

Bénesse Maremne, le 3 février 2025

La prochaine réunion du Comité syndical du SITCOM se tiendra le :

Jeudi 6 février 2025 à 18 heuresSITCOM – Siège 62 chemin du Bayonnais - 40230 Bénesse-Maremne

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

- 1-Vote des contributions 2025 des EPCI adhérents
- 2-Création de provisions créances douteuses sur budget principal
- 3-Création de provisions créances douteuses sur budget Valorisation
- 4-Création de provisions créances douteuses sur budget UVE
- 5-Provision GER (Gros entretien Réparations) de l'UVE 2025
- 6-Autorisations de programmes et crédits de paiement : création et révision
- 7-Actualisation des tarifs 2025
- 8-Virement au budget UVE
- 9-Subvention au budget Valorisation
- 10-Versement subvention COS 2025
- 11-Reprise anticipée des résultats du budget principal
- 12-Reprise anticipée du résultat du budget Valorisation
- 13-Reprise anticipée du résultat du budget UVE
- 14-Approbation du budget primitif principal 2025
- 15-Approbation du budget primitif Valorisation 2025
- 16-Approbation du budget primitif UVE 2025
- 17-Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le SITCOM CÔTE SUD DES LANDES, la Communauté de communes MACS, des établissements publics et des communes du territoire de MACS, pour l'achat groupé de prestations de services opérés de télécommunications
- 18-Protocole avec la Société KENTEK pour la livraison, la mise en place et la mise en service de l'installation de criblage selon les mêmes prescriptions techniques et financières que celles du marché initialement passé avec la Société MACMATERIEL
- 19-Reversement à la CAGD de la part des soutiens à la communication, versés par CITEO
- 20-Avenant n° 1 à la Convention de partenariat avec l'Association Les Compagnons Bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine (Soli'Bât) pour la réutilisation des produits, des équipements et des matériaux de la construction, déposés en déchetterie
- 21-Convention entre le SITCOM et le Service Départemental d'incendie et de Secours des Landes (SDIS40), relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pour la formation et les missions opérationnelles sur le temps d'activité professionnelle
- 22-Délibération donnant mandat au Centre de Gestion des Landes pour lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé
- 23-Création de 7 emplois permanents à temps complet
- 24-Don au SIMEVAD976 (Mayotte)

INFORMATIONS DIVERSES

Le Président, Alain CAUNEGRE

